



Feuille de rémunération du greta fausse

Par **Manu05**, le **07/02/2011** à **18:14**

Bonjour, je suis enseignant dans l'éducation nationale, et le GRETA m'a proposé d'intervenir dans une formation de bac pro niveau 4. j'ai donc commencé la formation pensant être rémunéré au salaire de base du niveau correspondant. Mais au moment de recevoir ma feuille de salaire, celle-ci indique clairement un niveau 5 dont le salaire horaire de base est bien inférieur au niveau 4. un courrier demandant la correction de cette erreur a été envoyé mais la réponse a été négative. quels sont mes recours? est-ce légal? (feuille de salaire ne correspondant pas au travail effectué) par avance merci